



Accident sans blessé par mo fils en conduite sans permis

Par **cyberall_old**, le **02/07/2007** à **21:14**

Bonjour,

Mon fils de 19 ans m'ayant emprunté ma voiture et ayant eu un accident seul dans un champ a été convoqué a la gendarmerie pour déposition, prise d'empreintes, Adn, photo et a reçu un PV sur lequel est marqué qu'il va recevoir sa sentence par courrier.

Peut-on savoir le délai d'un tel jugement et qu'elle peine encouere-t-il ?

Merci de vos réponses